



ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE du Tennis Club de l'Iton (TCI)  
Samedi 6 Juin 2026 à 18h

PROCURATION

Je soussigné(e) : ..... Demeurant à : .....

Electeur du TCI selon les statuts de l'association \*,

Donne procuration à Mme/M. ....  
(NB : 1 pouvoir / adhérent qualifié présent disposant du droit de vote),

Membre électeur du TCI selon les statuts de l'association \*,

Aux fins de me représenter à l'Assemblée Générale Extraordinaire du Tennis Club de l'Iton (TCI)  
qui se tiendra Samedi 6 Juin 2026 à 18h,

et l'ordre du jour de la mise à jour des statuts du TCI m'ayant été communiqué, de prendre en mon nom toutes  
décisions, participer à tous travaux et à tous scrutins prévus au dit ordre du jour.

*Les procurations dûment complétées et signées doivent être envoyées par courrier électronique à  
[contact@tcidamville.fr](mailto:contact@tcidamville.fr) au moins 48h avant l'ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire, ou remise  
sur place avant l'ouverture de la séance.*

Fait à ..... le .....

Signature de la personne donnant procuration précédée de la mention manuscrite "Bon pour pouvoir" :

Fait à ..... le .....

Signature de la personne à qui la procuration est donnée précédée de la mention manuscrite "Bon pour acceptation" :

*\* Conformément aux statuts actuels du TCI (disponibles sur notre site internet), " Est électeur tout membre  
pratiquant âgé de 16 ans au moins au jour de l'élection, ayant adhéré à l'association depuis plus de 6 mois,  
détenteur d'une licence fédérale de l'année en cours et à jour de ses cotisations".*